

Consignes de tri

Infos déchets :
03 88 60 90 09
Internet :
www.strasbourg.fr

Papiers, cartons, briques alimentaires



Bouteilles et flacons plastique vides



en bac, en sac de tri
ou en conteneur
d'apport volontaire



En cas de doute,
jetez dans le bac
des déchets ménagers.

Verre



en conteneur
d'apport volontaire

Déchets ménagers résiduels

